

## La Grande Motte, cité des dunes



La Grande Motte ne peut laisser indifférent.

Sa silhouette de pyramides noyées dans la verdure semble familière, cependant son histoire n'est pas ou peu connue.

Le site, inscrit à l'Inventaire des sites remarquables en 1975, était, en 1964, une lande plate, marécageuse, désertique.

Que s'est-il passé entre ces deux dates ?

Qui sont les hommes qui ont rendu possible l'élaboration d'un tel projet ?

Comment est née la ville ?

Quelle a été la démarche de son architecte en chef Jean Balladur ?

Le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Hérault a voulu, à travers cet ouvrage, faire partager l'intérêt qu'il porte à cette réalisation.

*\* Les citations suivies d'un astérisque sont de Jean Balladur*

## Le site d'origine

Le site d'origine est une lande désertique et plate, bordée d'une grande plage de sable fin, adossée à deux étangs : l'étang de l'Or, et l'étang du Ponant. Au loin, vers le nord, au-delà de la plaine littorale et de Montpellier, se découpe le relief des Cévennes. Les assauts répétés des vents marins chargés d'embruns salés ont empêché la croissance de toute végétation ; seules les salicornes, adaptées au sel et les oyats fixateurs de dunes, résistent à la furie des vents.

Le ciel gris et les basses températures sont rares. Le nombre annuel de jours de pluie varie entre 40 et 70. Les précipitations dépassent rarement 700 millimètres.

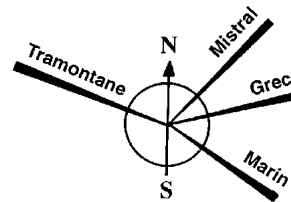
Si les pluies sont rares, les précipitations sont violentes, prenant la forme de trombes d'eau.

Les rivières grossissent très vite, inondant souvent les plaines et les côtes du golfe. La lagune gorgée d'eau éclate, ouvrant des brèches vers la mer.

La température moyenne en janvier-février est supérieure à 5° ; les jours de gelée ne sévissent qu'en périodes irrégulières, dépassant rarement 20 jours. En été, la température est torride, dépassant 22° ; le niveau des lagunes baisse ; tout autour des étangs, des cristaux de sel apparaissent sur le sol qui se fendille.

En hiver, la température de l'eau est rarement inférieure à 10°.

Des vents violents balayent le littoral : les vents de nord et de nord-ouest abaissent le niveau de la lagune et refoulent l'eau vers la mer ; à l'inverse, les vents dits "marins" est sud-est remplissent les étangs.



*"La côte est basse, sablonneuse, hérissée de maigres tamaris : une bande de terre étroite, entre la mer et le marais, et que l'on dirait fragile au point de redouter pour elle les violences de la tempête. Et j'ai vu certains jours d'hiver, au point critique du solstice, les vagues se ruer dans les passes des dunes, franchir la route, s'étaler sur les pâtures, poussant jusqu'aux lagunes leur frange d'écume et d'épaves. Pourtant la terre tient. Mieux encore elle se renforce de cet apport de sable, d'algues et de roseaux. Chaque année, elle gagne même un peu plus sur l'eau, et les vieux crachent sur le sol, là où jadis, enfants, ils pêchaient l'anguille et le muge."*

Jean Joubert "L'homme de sable"

*"La partie littorale du Languedoc est une vaste et originale pièce de la terre de France. Quand on la parcourt d'un oeil superficiel, elle paraît bien monotone.*

*Certes, la plage est belle sous le poids chaud du soleil. Elle court du levant au couchant, comme une captive sauvage et dévêtue, nourrie par le sable fin que la terre et la mer échangent au gré de leur humeur.*

*De petites dunes paresseuses sont couchées tout au long. Leurs reliefs tendrement galbés tracent les seules figures avenantes, mais échevelées, de cette étendue plate comme l'eau qui l'engendre. Quand on se prend à l'aimer, elle se montre pleine de charmes et pleine de contrastes, comme ses habitants" \**

## L'aménagement du Languedoc-Roussillon

**En 1962, l'Etat décide d'aménager la côte qui s'étend de la Provence à la Catalogne.**

**Les plages de sable fin, le soleil - l'ensoleillement est de 2 650 heures par an, dont 1 240 en été - la mer chaude, douce et bleue, font de ce rivage un lieu idéal pour les vacanciers.**

**Mais les touristes, français et étrangers, fuient encore vers l'Espagne, car il n'y a ici aucune structure pour les accueillir.**

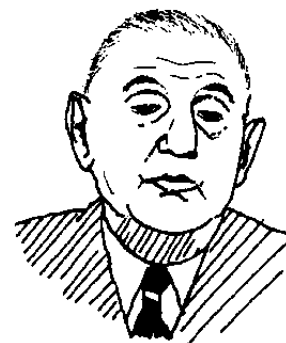
**Afin d'éviter que le littoral ne se développe de façon désordonnée comme la Côte d'Azur ou les côtes espagnoles, il est nécessaire d'organiser l'espace. Un plan d'ensemble va donc être étudié. Il faudra démoustiquer, irriguer, créer des routes, planter des arbres, construire, et ménager entre les zones bâties des espaces naturels protégés et inconstructibles.**

**Dès 1961, l'Etat avait commencé à acheter des terrains, il va continuer ses acquisitions durant plusieurs années.**

Entre 1958 et 1962, germe l'idée d'aménager les côtes du Languedoc-Roussillon, au cabinet de Pierre Sudreau, alors ministre de la Construction. Le Premier ministre de l'époque, Georges Pompidou, en prend la décision en 1962.

Le gouvernement voulait aider cette région de monoculture de la vigne à trouver dans l'industrie touristique une nouvelle vocation appelée par sa géographie. De plus, il fallait un lieu d'accueil pour les vacanciers bénéficiant des congés payés.

C'est le Général de Gaulle qui est Président de la République à cette époque-là.



Charles de Gaulle  
Homme d'Etat  
et Général français (1890-1970),  
Président de la Ve République  
de 1959 à 1969



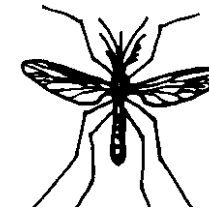
Georges Pompidou  
Homme d'Etat français (1911-1974),  
Premier ministre de 1962 à 1968,  
Président de la République de 1969 à 1974

Afin de combattre les moustiques, une Entente Interdépartementale de Démoustication associant l'Hérault, le Gard, les Bouches-du-Rhône, puis l'Aude et les Pyrénées Orientales, avait été mise en place dès 1955. En 1955, est créée, à l'initiative de Philippe Lamour, la Compagnie du Bas-Rhône, qui va mettre en place un vaste système comportant canaux d'irrigation, barrages de retenue, stations de pompage et d'élévation, centre d'expérimentation... et permettre d'arracher à la sécheresse des centaines de milliers d'hectares sur les départements de la façade méditerranéenne occidentale.

Mois après mois, l'Etat se constitue de vastes réserves foncières. Max Pons, chef du service juridique et domanial de la Compagnie du Bas-Rhône achète alors des terrains à 1 franc le m<sup>2</sup>.

Puis l'Etat crée des Z.A.D., zones d'aménagement différé, où il possède un droit de préemption sur les transactions immobilières : 25 000 hectares ont été «zadés» dans les trois départements de l'Hérault, de l'Aude, et des Pyrénées-Orientales. Des semaines de discussion sont parfois nécessaires pour convaincre un paysan ou un viticulteur de se dessaisir du bien appartenant à la famille depuis plusieurs générations. L'argument principal pour les convaincre est que la Compagnie du Bas-Rhône achète pour reboiser le littoral.

En 1963, la côte du littoral Languedoc-Roussillon connaissait un des plus faibles taux de boisement de France (2,5 %).



*Culex pipiens* (12 mm)

**En septembre 1962, le ministre de la Construction désigne les 8 architectes qui étudieront ce vaste projet.**

**De septembre 1962 à juin 1963, les architectes travaillent à un plan d'aménagement d'ensemble des 200 kilomètres compris entre la Camargue et les Pyrénées, qui compte 6 "unités touristiques", séparées par des espaces naturels protégés, pouvant accueillir 1 million de futurs estivalants.**

**Le 18 juin 1963, un décret donne naissance à la Mission Interministérielle pour l'aménagement du littoral du Bas-Languedoc et du Roussillon. Elle a la charge de définir le programme général d'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon et de veiller à la création et au fonctionnement des six unités touristiques réparties sur le littoral.**

Monsieur Jacques Maziol, ministre de la Construction succédant à Pierre Sudreau désigne les architectes : Jean Balladur, Georges Candilis, Jean Lecouteur, Raymond Gleize, Edouard Hartané, Pierre Lafitte, Henri Castella, Elie Mauret.

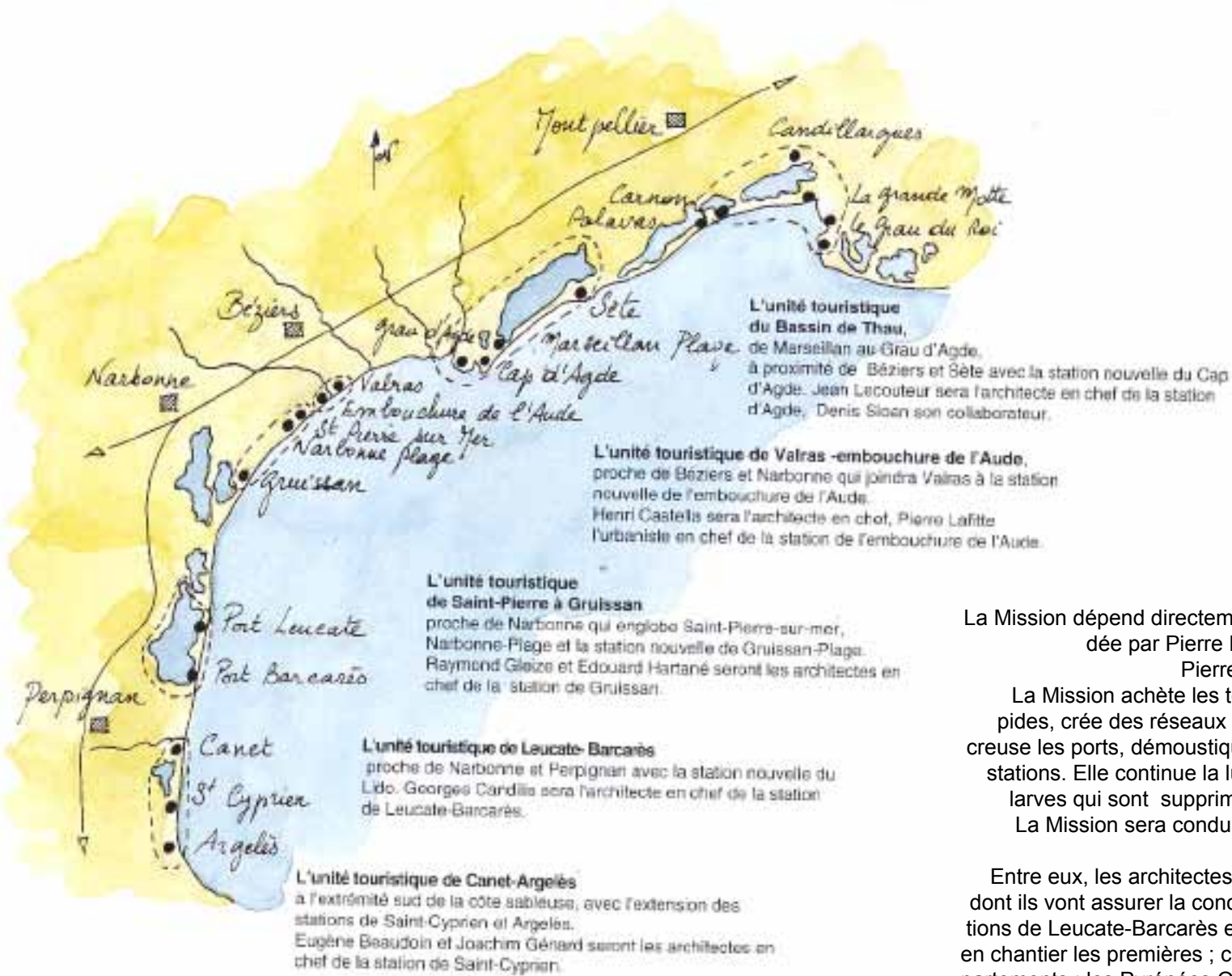
Ils travaillent au sein de l'A.A.L.R., Atelier d'Aménagement du Languedoc-Roussillon à Montpellier.

Le plan d'aménagement qu'ils ont élaboré fut approuvé par Olivier Guichard, délégué à l'aménagement du territoire du gouvernement de Georges Pompidou, par la mission interministérielle, et par les conseils généraux de chaque département.

Chaque unité touristique regroupe une ou plusieurs stations anciennes, rattachées pour leur développement à une station entièrement nouvelle.

Elle comporte tout ce qui est indispensable à la vie de vacances et au tourisme : routes modernes, eau, port de plaisance, zones de promenades, équipements de sport, de distraction, de culture. Une voie littorale express, située à un ou deux kilomètres du littoral reliera les stations nouvelles aux anciennes. A chaque extrémité de l'unité touristique, des voies rapides est et ouest permettront le raccord à l'autoroute.

Entre 1962 et 1963, les dernières acquisitions "confidentielles" de terrains se traitent. 12 000 hectares sont achetés à l'amiable, pour un prix moyen de 2,20 francs le m<sup>2</sup> (prix référence pour les expropriations qui se révéleront nécessaires).



La Mission dépend directement du Premier ministre ; elle est présidée par Pierre Racine nommé par le Premier ministre.

Pierre Raynaud en est le secrétaire général.

La Mission achète les terrains et réalise les routes et voies rapides, crée des réseaux d'assainissement et d'adduction d'eau, creuse les ports, démoustique, et effectue les boisements dans les stations. Elle continue la lutte contre les moustiques ; ce sont les larves qui sont supprimées, sans nuire à la faune et à la flore.

La Mission sera conduite à terme, sauf pour l'unité touristique de Valras-Embouchure de l'Aude.

Entre eux, les architectes se concertent, et choisissent la station dont ils vont assurer la conception et la réalisation. Ce sont les stations de Leucate-Barcarès et de La Grande Motte qui seront mises en chantier les premières ; ces deux stations intéressent quatre départements : les Pyrénées Orientales et l'Aude, l'Hérault et le Gard.



**L'unité touristique  
du Grau-du-Roi-Palavas**  
 A proximité de Nîmes et de Montpellier.  
 Elle regroupe les stations existantes  
 de Camon, Palavas, le Grau-du-Roi,  
 à la station nouvelle de La Grande Motte.  
 Joan Balladur sera l'architecte en chef  
 de la station de la Grande Motte.

## La conception de La Grande Motte

**C'est donc Jean Ballardur qui va concevoir la Grande Motte.**

**La station occupera une langue de sable sur la commune de Mauguio, entre 3 plans d'eau : la mer au sud, l'étang du Ponant au nord-est, l'étang de l'Or au nord-ouest. Une plage en pente douce orientée plein sud, s'étend sur 4 kilomètres.**

**Elle formera la station nouvelle de l'unité touristique Grau-du-Roi-Palavas, qui est entourée de 2 zones naturelles : la petite Camargue à l'est, le site de Maguelone jusqu'à Frontignan à l'ouest. Le territoire de La Grande Motte est occupé par 3 grandes fermes : la Haute Plage, la Petite Motte, la Grande Motte où une dune un peu plus haute que les autres (5 mètres), a donné son nom à la propriété.**

**Pendant que la mission achève ses études, Jean Ballardur crée la nouvelle station.**

**Il met en place une équipe d'hommes passionnés, Paul Gineste et Pierre Dezeuze qui travailleront à ses côtés, faisant passer les valeurs humaines avant les valeurs techniques et économiques.**

**Durant 2 ans, de 1964 à 1966, ces hommes vont étudier le plan d'ensemble, l'organisation de La Grande Motte.**

La Grande Motte borde la limite départementale Hérault-Gard. L'architecte en chef a une mission essentielle : il propose un plan d'urbanisme et un parti d'architecture. Il doit ensuite veiller à leur respect par les constructeurs.

Tout projet doit être soumis à son visa préalable. L'architecte en chef a le droit de construire pour les promoteurs, les particuliers et les groupements sociaux, mais doit se tenir dans la limite de 10% des surfaces autorisées. Il a ainsi le moyen d'imprimer sa marque aux constructions qui donneront le ton à la station.

**Jean Ballardur**, né en 1924, attiré par la littérature et par la philosophie (il fut l'élève, au lycée Condorcet, de Jean-Paul Sartre), prépare tout d'abord une licence de philosophie puis se tourne vers l'architecture. Sensible aux problèmes sociologiques, il s'étonne que les architectes et urbanistes des années 50 ne s'y intéressent pas.

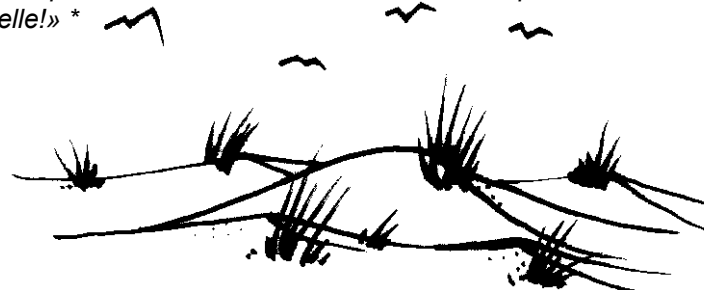
Il crée avec l'accord du ministre de l'Education Nationale, Monsieur Paye, et du ministre de la Construction, Monsieur Sudreau, le Centre de Recherche sur l'Urbanisme, le C.R.U., qui regroupe des professeurs d'université, des géographes spécialistes de la géographie urbaine, des sociologues, des économistes et, bien évidemment, des architectes et des urbanistes.

Ses principales oeuvres sont : les bureaux du siège social de la Caisse de Réassurance, Paris (1958), les laboratoires des aciéries de Paris et d'Outreau, la polyclinique de la fondation Curie (1964), un groupe de logements à Bagnolet, l'immeuble Plaisance, rue de l'Ouest à Paris, l'immeuble SCOR à la Défense, le stade de Béziers, et, dans le Gard, les marinas de Port Camargue ... ainsi que des centres commerciaux du grand ensemble de Massy-Anthony (1962).

Ses proches collaborateurs pour l'étude de La Grande Motte sont : Paul Gineste, Pierre Dezeuze, Jean-Bernard Tostivint.

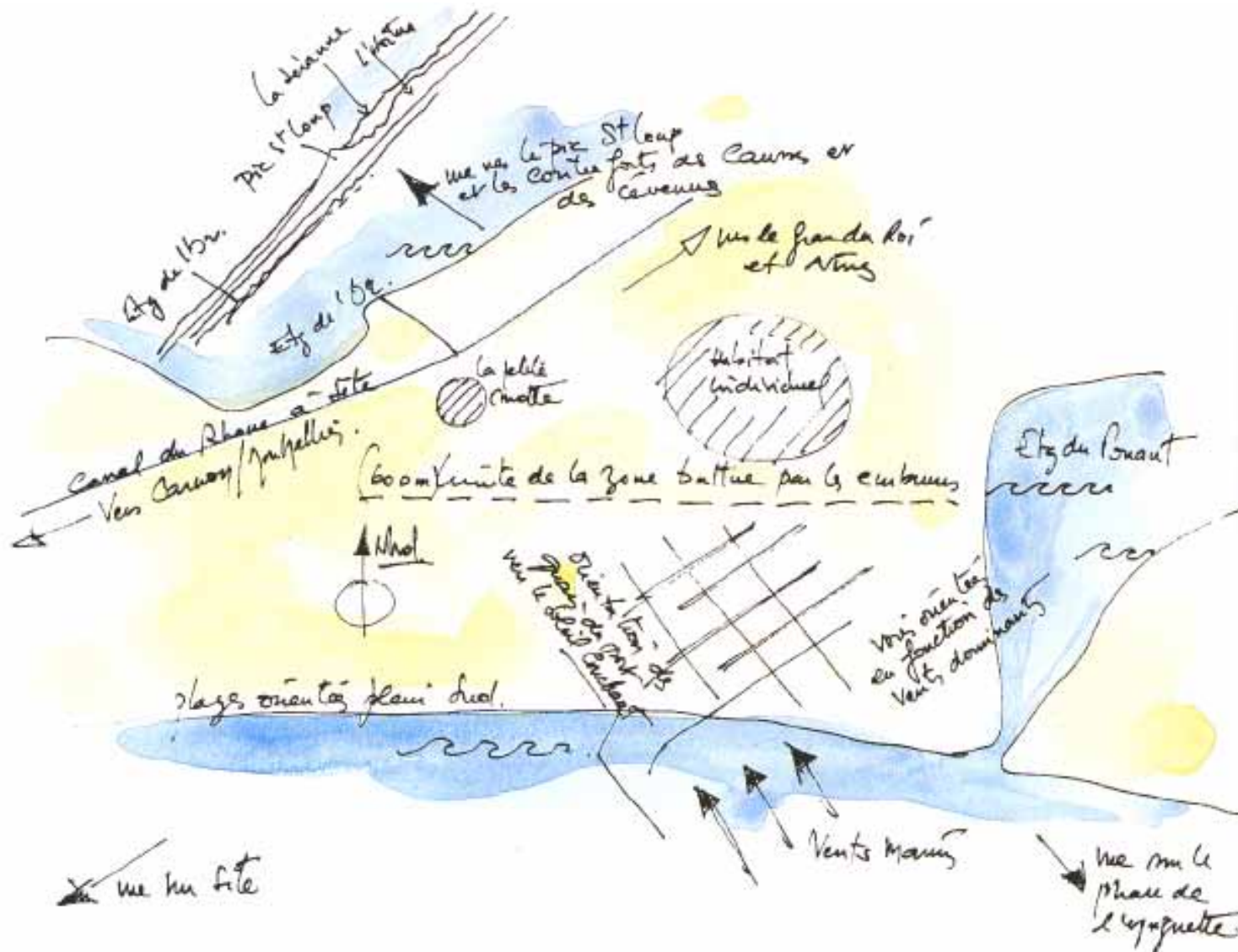
Dès le début, il travaille avec un paysagiste : Pierre Pillet.

*«Dans l'étendue commune des sables, vasières, des plantes basses, grises, et rabougries, une dune, un peu plus haute que les autres, tenait tête à la mêlée sauvage des vents de la mer qui se disputaient ce littoral depuis des siècles et le tenait sous sa coupe. Ce fier monticule donna jadis son nom à La Grande Motte... Bien peu de choses, en somme, pour ancrer une ville nouvelle!» \**



Le 12 juin 1964 est créée, à l'initiative du Conseil Général de l'Hérault, la Société d'Aménagement du Département de l'Hérault, la S.A.D.H., société d'économie mixte, qui a pour vocation de réaliser des opérations d'équipements foncier, économique et social ; sa présidence est confiée à Jean Bène, alors président du Conseil Général. La S.A.D.H. va assurer l'acquisition de 430 hectares, les études, les bilans financiers, les travaux. C'est elle qui va conduire la commercialisation de la station, réaliser les équipements administratifs, commerciaux, scolaires et sportifs indispensables à la naissance d'une cité. Son premier directeur, Michel-Olivier Honnilh aura la lourde responsabilité de faire «démarrer» la station et de rechercher les premiers constructeurs. Entre 1964 et 1965, 2 820 hectares de terrains sont achetés par l'Etat.

Voici comment, après avoir étudié le site et son climat, Jean Ballardur et son équipe ont imaginé la composition de la ville.





L'accès à la station se fait par une voie express littorale joignant le Grau-du-Roi à Carnon, reliée à ses 2 extrémités à l'autoroute Nîmes-Montpellier, puis par une voie primaire située à 600 mètres de la mer.

A partir de la voie primaire, la desserte des plages se fait par des voies secondaires se terminant par des parcs de stationnement à une centaine de mètres des plages ou du port.

Au nord, les villas et leurs jardins sont hors d'atteinte des embruns et profitent du microclimat naturel.

A l'ouest, un grand secteur est réservé aux campings.

A l'est se trouvent les résidences de vacances et hôtels-résidences, ainsi que les zones d'activités sportives.

Le bord de mer est libéré de toute circulation automobile.

Au sud, ce sont les immeubles, hauts et serrés, placés en première ligne, qui forment un rempart aux vents marins qu'ils "peignent", protégeant ainsi l'épanouissement de la végétation.

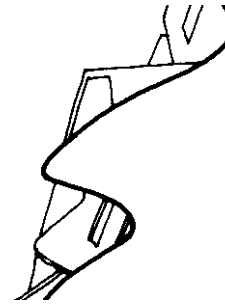
Autour du port, se trouve un quartier urbain dense, qui accueillera les équipements de la future cité, puis l'habitat va en diminuant de hauteur vers le nord.

Le port et l'étang du Ponant, centres d'intérêt de la station, sont reliés par deux grands axes de promenades à pied, traversant la voie primaire par des passerelles.

«C'était une terre consentante et lassée offerte au savoir-faire du bâtisseur. Dans le passé, les fermiers, les pêcheurs, et les chasseurs l'avaient prise avec ménagement : des vignes, une peupleraie naissante, l'habillaient dans sa partie haute, vers le nord. Mais la horde des promoteurs qui déferlaient depuis peu sur le littoral, risquaient de la violer sans vergogne. Les lotissements sinistres et linéaires de Carnon et de Palavas, le mur de la honte qui barrait la mer au Grau-du-Roi, portaient témoignage de leurs désordres. Il fallait, par un plan ferme et une forme honnête aider ce site presque vierge à se montrer à visage découvert. Il fallait, aussi, ajuster la mesure des lieux à la mesure des corps des futurs estivants : les promenades au pas des promeneurs, les terrasses de cafés au soleil couchant, les places aux joueurs, les commerces à la frivolité des femmes, le port à la garde des bateaux, la plage à la nudité des baigneuses et aux jeux des enfants.» \*

Le 24 octobre 1967, le chef de l'Etat vient visiter le Languedoc. Après une halte à Saint-Cyprien, à Leucate-Barcarès, son hélicoptère se pose à La Grande Motte. Là, il demande à Jean Balladur : «Monsieur l'architecte en chef, comment allez-vous caractériser ce site par l'architecture ?» Celui-ci expose son projet. Le Général écoute attentivement les explications sans dire un mot et lui demande à la fin de son exposé : "En somme, Monsieur l'architecte, vous voulez nous faire un nouveau Palavas ici ?" Interloqué par la comparaison, Jean Balladur en reste muet pendant un instant, puis se ressaisissant : "Non, pas tout à fait, mon Général, ce sera autre chose."

L'architecte donnera plus tard à l'un des immeubles situé sur le quai d'honneur un profil qui rappellera celui du Général.



*Immeuble Acapulco, quai Charles de Gaulle ou quai d'honneur.  
Détail d'un mur pignon*

## Le début des travaux : le creusement du port

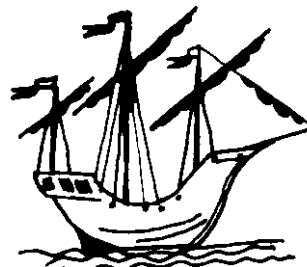
**En septembre 1966, c'est le début des travaux, la drague qui va creuser le port et l'étang du Ponant est installée...**

**On puise 5 millions de mètres cube de sable dans l'étang du Ponant et 1 million de mètres cube dans le port, pour rehausser le niveau du sol, et porter les constructions futures à un niveau de sécurité : 2 mètres au-dessus du niveau de la mer. Deux digues de deux kilomètres mettent le port à l'abri des transits de sable qui cheminent le long de cette côte. Le port a une profondeur de 4 mètres à l'avant-port et de 3 mètres dans le bassin principal. Il a une superficie de 22 hectares et permet d'abriter 1 000 bateaux de plaisance.**

**Le port est un élément très important dans la vie d'une station balnéaire : parc à bateaux, bassin d'animation, zone d'entretien, il en est le centre vivant. Ses quais, plus fréquentés en fin de journée, sont orientés au soleil couchant ; l'un, bordant le bassin d'escale est piétonnier ; l'autre, longeant le bassin principal, est bordé d'une voie automobile et d'une promenade surélevée. Leurs dimensions ont été inspirées de lieux traditionnels comme Saint-Tropez ou le Croisic. Les terrasses de cafés et de restaurants, les commerces divers y trouvent leur place.**

Du temps de Saint Louis, au XIIIe siècle, Aigues-Mortes communiquait avec la Méditerranée par un chenal : le canal Vieil qui, au débouché sur la mer, s'appelait le grau Louis. Ce grau, d'où la flotte de Saint Louis quitta la France pour les croisades, était situé à l'extrémité est du territoire actuel de la Grande Motte. Durant les travaux de dragage de l'étang du Ponant, de nombreux vestiges ont été découverts.

Là reposent probablement, depuis sept siècles, des croisés aux noms célèbres.



La localisation du port a été étudiée en fonction des courants : en effet, à cet endroit de la baie d'Aigues- Mortes, les courants venant de l'est et de l'ouest se neutralisent, diminuant ainsi les risques d'ensablement. De plus, il y a ici un bon sol dû aux dépôts de matériaux charriés par le Vidourle au cours des siècles.

L'orientation des axes principaux du port a été déterminée en fonction des vents dominants.

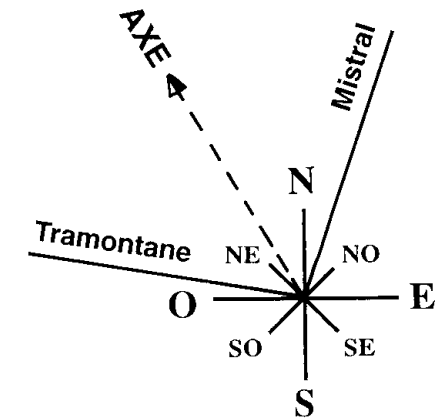
L'axe principal incliné à environ 31° ouest sur la direction nord-sud, correspond à la bissectrice de l'angle formé par les vents dominants ouest-nord-ouest et nord-est. Cette orientation a engendré toute l'inclinaison du maillage de la station.

Le quai d'honneur mesure 119 mètres de long, distance qu'il y a à Saint-Tropez, entre le restaurant Félix et le bar Le gorille.

L'étang du Ponant devient un plan d'eau de 300 hectares, destiné à la voile, planche à voile, ski nautique qui pourront y être pratiqués en toute sécurité.

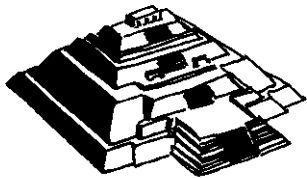
En arrière du littoral, une forêt de 80 hectares est créée.

En même temps, on construit la voie rapide Carnon-La Grande Motte, et les voies d'accès à la station.



## Les pyramides et autres formes d'habitat

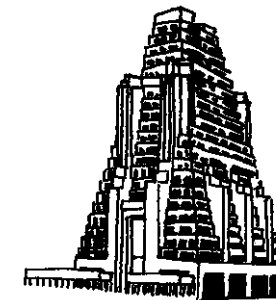
En décembre 1967, débute la construction des premiers immeubles qui seront terminés en juillet 1968 : le Provence et le Grand Pavois. Ces bâtiments vont surprendre par leurs formes : ce sont des pyramides ! Jean Ballardur a travaillé la silhouette de la ville . Afin que celle-ci s'harmonise avec le paysage, s'accorde avec le décor des Cévennes, les dunes, la mer et les étangs, il a choisi la forme pyramidale, ...car elle crée un mouvement doux qui part du sol et qui redescend au sol, comme le dessin d'une montagne ou d'une dune, à la différence des tours dont les hautes verticales semblent poignarder à la fois le ciel et la terre. Elle permet également de prolonger les appartements par des terrasses laissant les vacanciers profiter au maximum du climat méditerranéen.



Pyramide de la Lune,  
Theotihuacan, Mexique

Peu de temps avant le début de la conception de La Grande Motte, Jean Ballardur avait visité, près de Mexico, le site sacré de Téoitihuacan (100 ans av. J. C. - 750 ans ap. J. C.) où les pyramides du soleil et de la lune reproduisent symboliquement et géométriquement la région montagneuse environnante comme pour la mettre sous la protection du dieu du soleil, le sanguinaire serpent à plumes Quetzalcoatl

Cette forme pyramidale avait été mise en oeuvre par Henri Sauvage, architecte français (1873-1932) ayant conçu des immeubles offrant des terrasses décrochées pour que les habitants aient une relation dedans-dehors non fermée.



Henri Sauvage, concours  
pour l'aménagement de la  
porte Maillot. Paris, 1931

*«Les lieux portent des noms propres comme les personnes, La Grande Motte est un nom propre, parce que chacun a une personnalité que l'architecte ne doit pas détruire mais au contraire exalter ...J'ai donné ce gabarit aux immeubles de La Grande Motte parce qu'il est à l'image des collines qui manquent à cette étendue plate et parce qu'il étage des terrasses qui prolongent les séjours intérieurs vers le soleil.»\**

Ces pyramides ont, en 1968, surpris, étonné, choqué plus d'une personne. Les promoteurs ont pensé qu'elles étaient invendables. Lors d'une réunion avec Jean Bène, président du Conseil Général, Michel-Olivier Honnilh, directeur de la S.A.D.H., Pierre Raynaud, secrétaire de la mission, Pierre Racine, président de la mission, et Jean Ballardur, ce dernier a été attaqué et accusé de mettre en péril la réussite de la station par son architecture farfelue. Pierre Racine prit la défense de l'architecte : «vous avez choisi un architecte en chef, il a des idées, il faut le laisser s'exprimer, s'il rate son coup, on lui coupera la tête».

L'architecte a voulu varier et distinguer les quartiers situés de part et d'autre du port. Pour cela, il a donné aux immeubles des formes différentes. Les immeubles de La Grande Motte du levant, à l'est du port, ont le volume de pyramides dressées, ceux de La Grande Motte du couchant ont des volumes courbes, plus doux, qu'il appelle les conques de Vénus et les bonnets d'évêque.

Entre les deux, se dresse la grande pyramide, la plus haute de la ville, qui forme la transition entre les deux quartiers. Visible de loin, celle-ci montre du doigt le port aux plaisanciers égarés.

L'architecte en chef a décidé de la forme des immeubles, mais ne les a pas tous conçus lui-même. Une cinquantaine de ses confrères de la région ont travaillé sur La Grande Motte, en suivant les règles imposées par celui-ci : le volume pyramidal, en conques de Vénus ou bonnets d'évêque, les terrasses, le béton, l'enduit blanc.

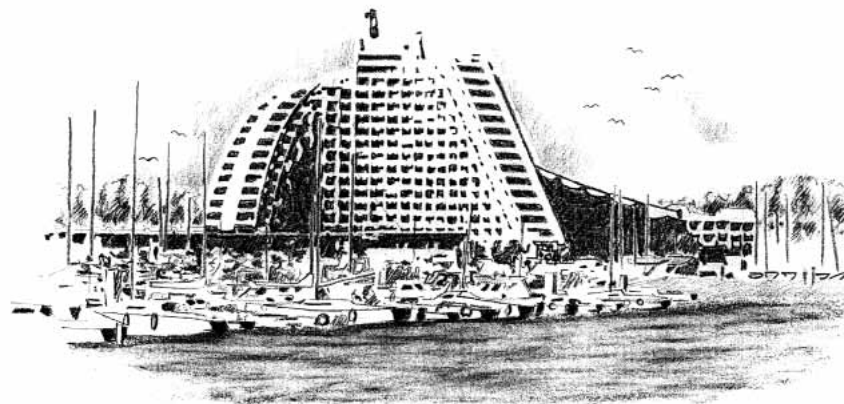
De ces règles, sont nées l'unité et l'harmonie d'ensemble de la station.

L'unité architecturale de La Grande Motte est le résultat de la méthode par laquelle l'architecte en chef communique sa vision globale et détaillée de la station avec les architectes d'opérations.

Les premiers immeubles, construits par Jean Ballardur, vont donner le ton et affirmer l'image de la station.

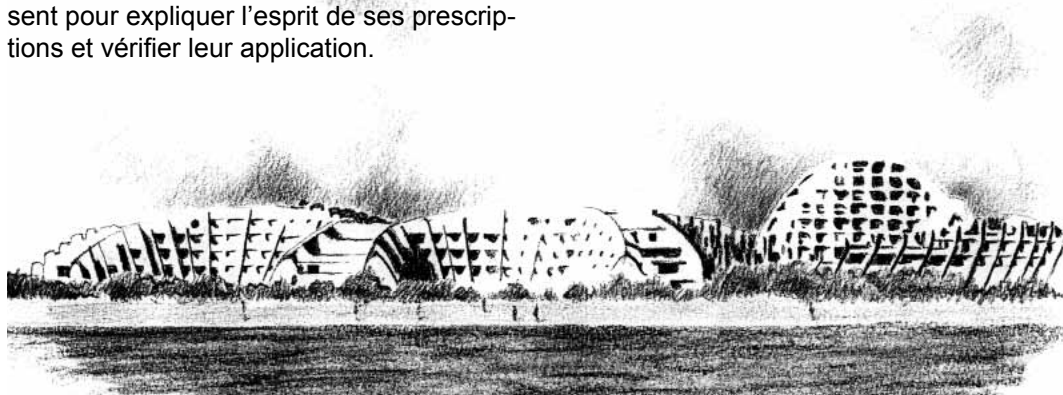
Les architectes vont être guidés dans leur travail par des documents d'urbanisme très détaillés : un plan masse avec emprise au sol exacte de chaque immeuble, des gabarits qui définissent la forme et les dimensions des pyramides, des types de modénature pour les façades (les résilles) et les refends.

L'architecte en chef est constamment présent pour expliquer l'esprit de ses prescriptions et vérifier leur application.

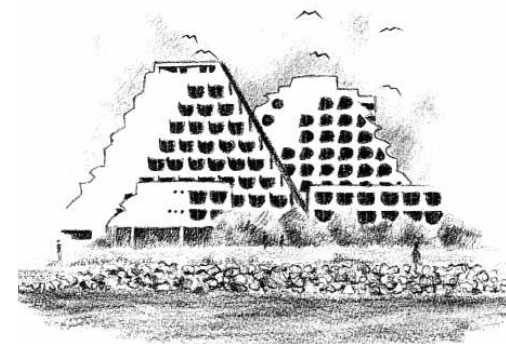


*La grande pyramide*

La pente de 60° d'inclinaison du gabarit correspond aux prescriptions d'ensoleillement du règlement national d'urbanisme. Les pyramides du levant comptant 8 ou 9 étages, sont posées sur un plateau d'immeubles à 2 étages permettant de resserrer le tissu urbain, de ménager rues et places à l'image des villes traditionnelles, et de maîtriser l'assaut des vents. La grande pyramide, haute de 15 étages, présente des formes courbes vers l'ouest, et des formes plus rigides vers l'est ; c'est ainsi qu'elle forme la transition entre le quartier du Levant et celui du Couchant.



*La Grande Motte du couchant : conques de vénus et bonnets d'évêques*

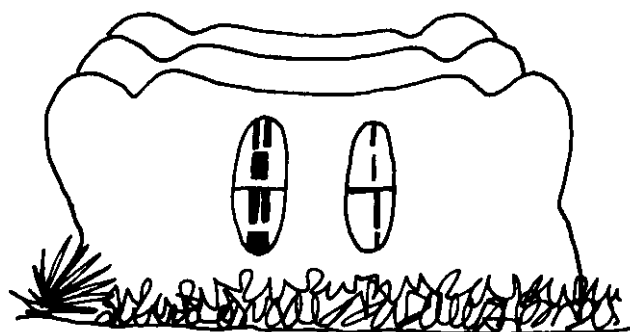
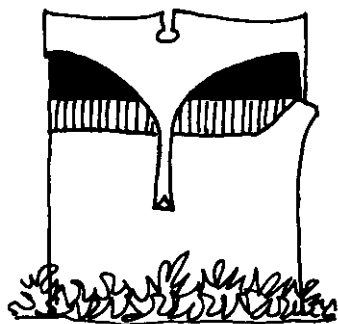


*La Grande Motte du levant : pyramides dressées*

**Il n'y a pas que des pyramides, conques de vénus et bonnets d'évêque à la Grande Motte, mais aussi d'autres types d'habitat. Afin de permettre aux estivants de choisir leur mode de vacances il y a d'autres types d'habitat : habitat collectif dispersé de faible hauteur dans des espaces de nature, villas individuelles groupées, dispersées ou lacustres, hôtels de ville ou de bord de plage, camping, caravanning, villages de vacances.**

La Grande Motte propose tous les types connus de l'habitat estival. Cette unité de mode d'habitat a conduit à retenir le «lit» comme unité de mesure des densités d'habitations rapportées à la surface au sol. L'équivalence superficielle du «lit» est alors 25 m<sup>2</sup> de planchers hors-oeuvre pour l'habitat en «dur». Il était prévu qu'achevée, La Grande Motte compte, sur 450 hectares, un total de 43 000 lits répartis en : 12 000 appartements soit 27 000 lits, 3 000 chambres en hôtels, motels et résidences locatives, soit 4 000 lits, 800 maisons individuelles sur des terrains de 400 m<sup>2</sup> en moyenne, soit 4 000 lits, 24 hectares de camping soit 4 500 lits et 3 500 lits en village de vacances. Le quart des lits programmés est réservé au secteur social.

*«Il nous apparaît que la vie en vacances doit comporter un plus grand degré de liberté, c'est-à-dire moins de contraintes de temps et d'espace que la vie active. Un des moyens de satisfaire à cette exigence de liberté, c'est d'offrir le plus de choix possible à l'habitant : choix de ses distractions, de ses horaires, mais aussi choix dans ses possibilités de vivre à sa guise... Recherche-t-il la foule et son animation, il convient que la conception architecturale lui offre des espaces denses et vivants. Préfère-t-il la promenade à pied à l'usage de sa voiture, ou bien l'inverse, le tracé des circulations doit lui apporter des parcours automobiles intéressants, comme des circuits de piétons paisibles loin des voitures. Veut-il vivre en habitat collectif, en hôtel, en villa, en camp de camping ou de vacances, dans la solitude relative d'un milieu naturel, ou dans l'atmosphère bruyante et animée d'un quartier dense, le projet d'organisation d'ensemble de la station doit lui permettre de choisir ce qui lui convient. C'est ainsi que dans le plan de masse de La Grande Motte sont prévues tantôt une forme, tantôt une autre, des choix possibles liés à l'humeur et au goût du futur estivant.» \**

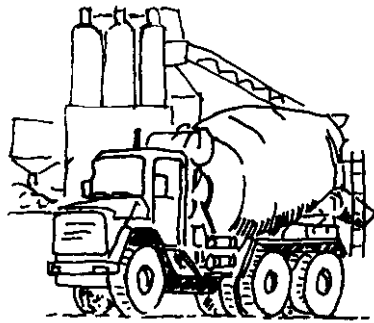


Aujourd'hui, la capacité d'accueil de La Grande Motte est de 90 624 personnes soit 63 362 en appartements, 7 396 en hôtels, motels, résidences locatives, 7 640 en villas individuelles, 8 640 en camping-caravanning, 3 586 en villages de vacances. Il y a une moyenne de 390 plaisanciers.

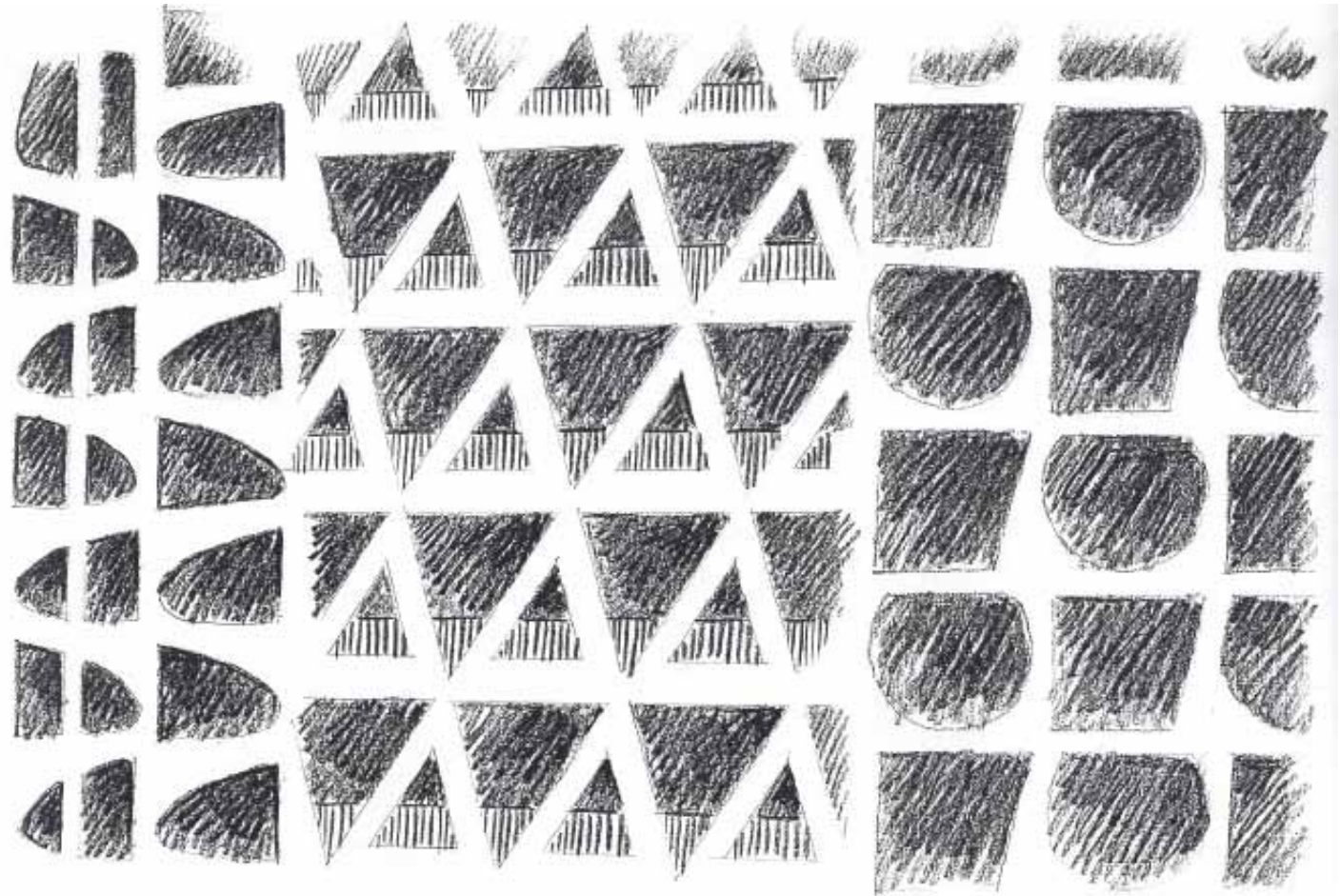
## Le béton

**Les immeubles de la Grande Motte ont été construits en béton, afin de résister aux embruns que le vent d'est apporte de la mer.**

*«A la différence d'une pierre, d'une brique ou d'une poutre de fer ou de bois, le béton est une boue liquide qui n'a pas de forme et qui prend la forme du moule dans lequel on le coule. On peut donc lui donner toutes les formes imaginables à condition de respecter les règles de résistance des matériaux. C'est pourquoi les résilles de béton qui habillent les loggias des pyramides, des conques de vénus et des bonnets d'évêque, ont fait l'objet d'une recherche tout à fait nouvelle d'une modénature qui utilise la souplesse formelle de ce matériau nouveau qu'est le béton. La liberté de la modénature témoigne ici de la liberté de l'homme appuyée sur une technique nouvelle qu'il a inventée.» \**

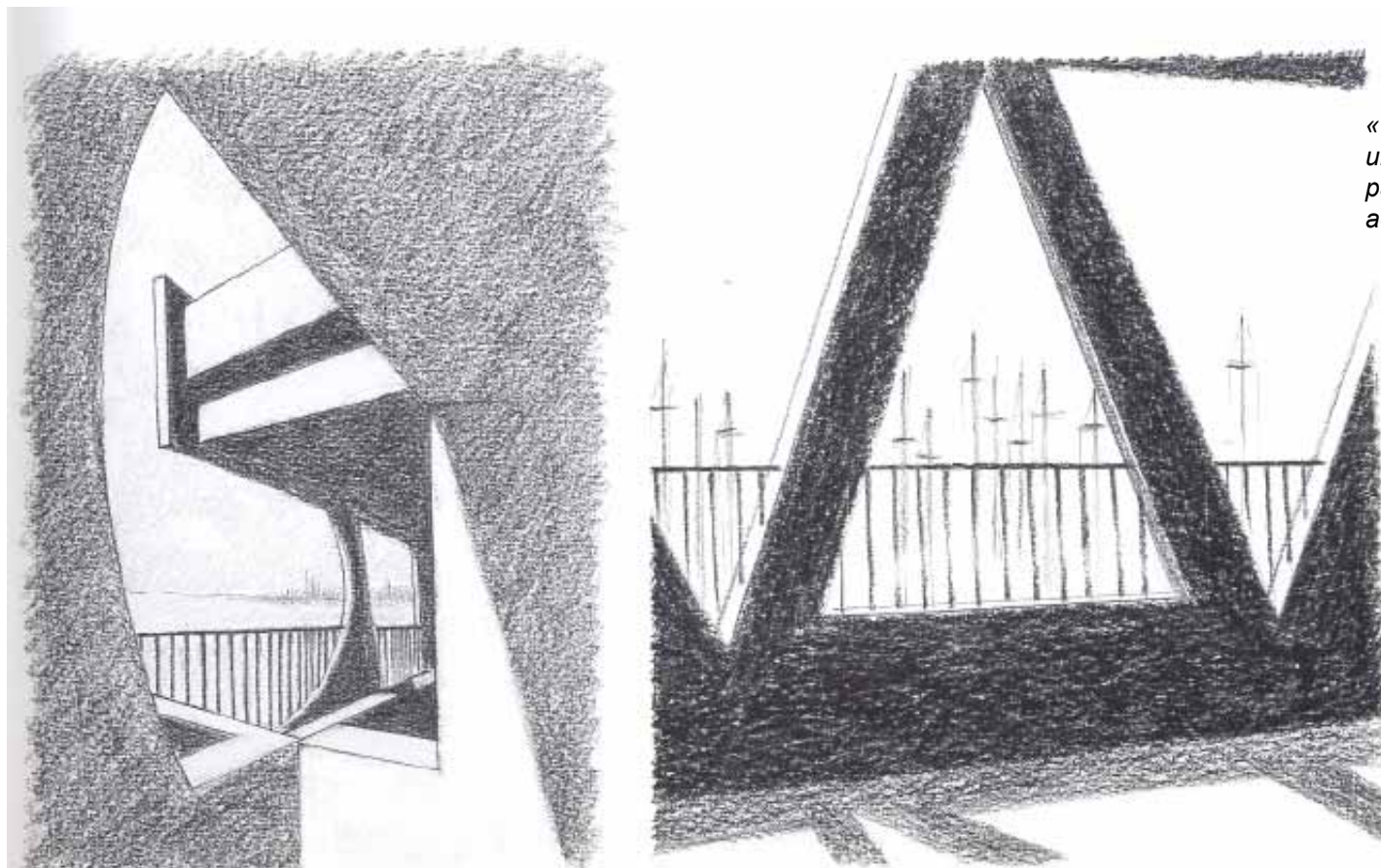


Le béton est un mélange de ciment, de sable, de gravier et d'eau. Cette boue prend la forme du récipient dans lequel on le coule. Ces récipients s'appellent des coffrages. Le béton durcit dans son moule non pas en cuisant comme une brique ou un gâteau, mais en cristallisant à la température ambiante. Une dureté suffisante est atteinte au bout de 28 jours. Mais le durcissement se poursuit pendant plusieurs mois. Le béton est un matériau économique.

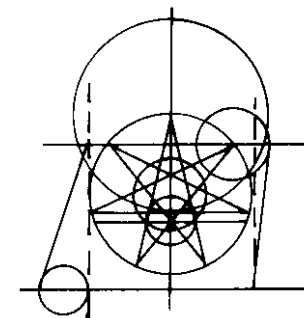
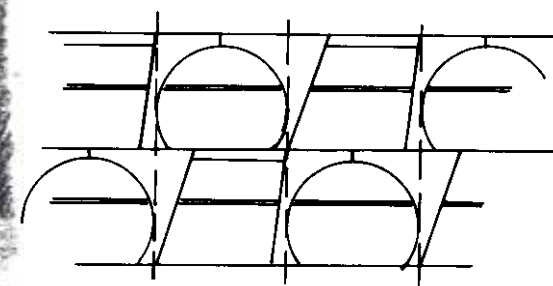


«En architecture, le volume n'est pas tout. La façade des bâtiments comporte, en outre, un dessin lié aux portes, aux fenêtres, aux balcons, aux loggias, qui caractérise son style, et qu'en terme de métier, on appelle la modénature.»\*

Les résilles de béton protègent du soleil et aussi du vent, les loggias des pyramides, des conques de vénus et des bonnets d'évêque. Leur découpe présente le paysage sans le masquer, contrairement aux brise-soleil, qui "hachent menu" le paysage .



«Une dentelle de béton, devant les loggias, jette un léger voile sur le corps des bâtiments, qui en paraissent plus lestes, plus mystérieux et plus accueillants.» \*



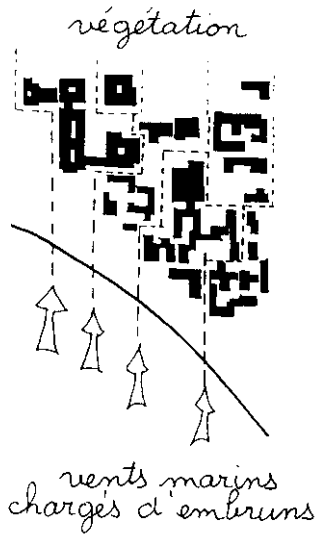
«Le béton armé a élargi l'horizon des formes possibles presque jusqu'à l'infini. Complaisant, il supporte docilement tous les caprices formels des architectes.» \*



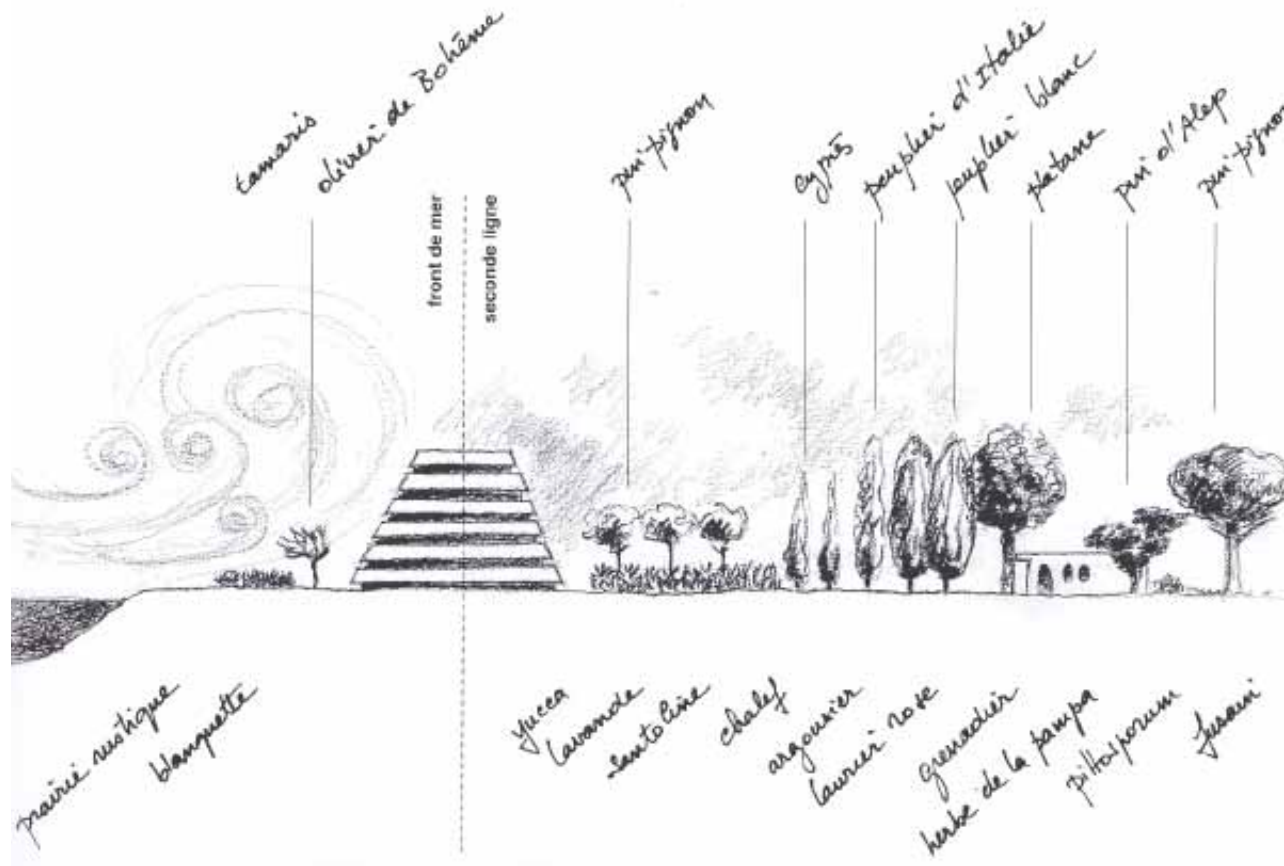
## Le béton

Afin de compenser l'aridité des matières minérales, l'architecte a voulu faire de la ville un grand jardin.

La sécheresse de l'été, les assauts des vents chargés d'embruns, n'avaient jusque-là laissé aucune place à la végétation. La proximité du canal du Bas-Rhône favorisant l'irrigation, et le dessin en peigne des pyramides disciplinant les vents, ont permis de faire de la station une oasis de verdure. Les végétaux ont été choisis en fonction de leur résistance à l'assaut des embruns, du sol, de l'ensoleillement, des possibilités d'arrosage. Afin d'avoir une unité dans la végétation comme dans la construction, seules des plantes de la région ont été retenues.



«Le dessin en peigne des grands immeubles de béton, placés en première ligne, ne ferme pas la porte aux grands vents. Il les discipline. Il ne les laisse entrer dans la ville que délestés de leur sel et distraits de leur violence. Le monde végétal protégé, sécurisé, peut enfin s'ébattre et se développer à l'abri de l'écran immobile des bâtiments et sous le regard protecteur des pyramides»\*



L'alimentation en eau de La Grande Motte est réalisée à partir d'une station de traitement de l'eau du canal du Bas-Rhône qui permet une irrigation sans limitation de toutes les plantations publiques ou privées.

Avant les premières constructions, la protection contre les embruns a été obtenue grâce à des voiles de nylon. L'ensemble de la station est construit sur des zones remblayées par les matériaux dragués dans l'étang du Ponant et le port. Ces sols se sont dessalés rapidement, mais en raison de leur pauvreté en matière organique, ont dû être amendés (enrichis de fumure et de terres végétales).

Dans les secteurs soumis directement aux vents marins, le tamaris, l'olivier de Bohême, la blanquette ont été choisis. En grande surface, même au bord de mer, c'est la prairie rustique qui s'avère être le traitement de sol le plus efficace.

Dans les secteurs dits de seconde ligne, l'essence dominante est le pin pignon, puis l'aulne, le peuplier noir d'Italie, le peuplier Simonii, le peuplier blanc argenté, le cyprès Lambert, le platane, le pin d'Alep.

Les arbustes utilisés sont : le yucca, la lavande, la santoline, le chalef, l'argousier, le laurier rose, le grenadier, l'herbe de la Pampa, le pittosporum, le fusain.

Les plantations ne cesseront depuis la naissance des premières pyramides jusqu'à aujourd'hui.

En 1968, 16,7 hectares sont plantés

en 1969 : 17,9 ha

en 1970 : 8,3 ha

en 1971 : 0,8 ha

en 1972 : 1,3 ha

en 1973 : 2,3 ha

en 1974 : 7,2 ha

en 1975 : 2,6 ha...

en 1990 : 4,1 ha

en 1991 : 1,3 ha

en 1992 : 1,7 ha

Aujourd'hui, il existe à La Grande Motte, 112,7 ha de plantations, 20 ha de boisements, 67 ha de terrain de golf, soit en tout 199,7 ha de verdure.

...1 ha = 10 000 m<sup>2</sup> !

**Partout, les arbres, les arbustes et les fleurs, accompagnent la marche des promeneurs. De grands parcs-promenades traversent la ville. Une des branches du Parc des Vents, qui joint la passerelle de la Saint-Jean au Point Zéro, s'élargit en une grande étendue de prairie rustique.**

**L'autre amène piétons, cavaliers et cyclistes vers l'étang du Ponant.**

**On peut circuler à pied, sans quitter le domaine végétal d'un bout à l'autre de la ville, la traversée de la voie primaire se faisant en toute sécurité par des passerelles.**

**Ces cheminements sont variés : tantôt ils suivent les voies automobiles sur de larges trottoirs agrémentés d'arbres, tantôt ils coupent par des raccourcis au travers des immeubles, tantôt ils traversent les grands parcs ou encore empruntent de longues allées plantées.**

Dès l'entrée dans la ville, la voie littorale débouche dans un secteur boisé isolant la zone technique (station de gaz, station d'épuration, services techniques) des campings et des villas. La voie primaire est large, noyée dans les pins, protégeant les habitations proches des nuisances de la circulation automobile. Elle est conçue sous la forme que les Américains appellent «parkway».

Les terrains de camping sont à l'abri sous une peupleraie, éloignée du rivage ; les villages de vacances retirés sous des pinèdes ; le quartier des villas noyé dans une végétation luxuriante. Cette végétation est très rafraîchissante après le bain d'eau salée et de soleil.

Cette large place faite aux boisements et aux plantations (150 hectares sur les 450 que compte la station au total, soit un rapport de 1/3) a entraîné une grande consommation de terrains qui a été considérée au début comme du gaspillage ; mais Jean Ballardur a tenu à suivre son idée.

## L'accroche au site

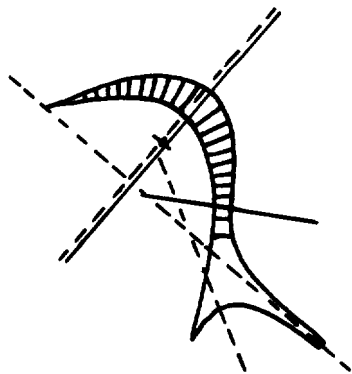
L'architecte a souhaité que la ville adresse un salut de courtoisie aux sites naturels environnants.

La dune d'origine, la Grande Motte, a été conservée et consolidée par des plantations ; à côté d'elle, un des premiers équipements de La Grande Motte, le Point Zéro, qui hébergea les différents services généraux, est composé d'une parabole, à l'image des formes que prend le sable des dunes sous l'action du vent.

Les bras de cette parabole sont ouverts sur la montagne de Sète.

L'allée droite de peupliers, qui conduisait du rivage à la ferme de la Grande Motte, a été conservée, telle une cicatrice laissée par les aventures antérieures du lieu.

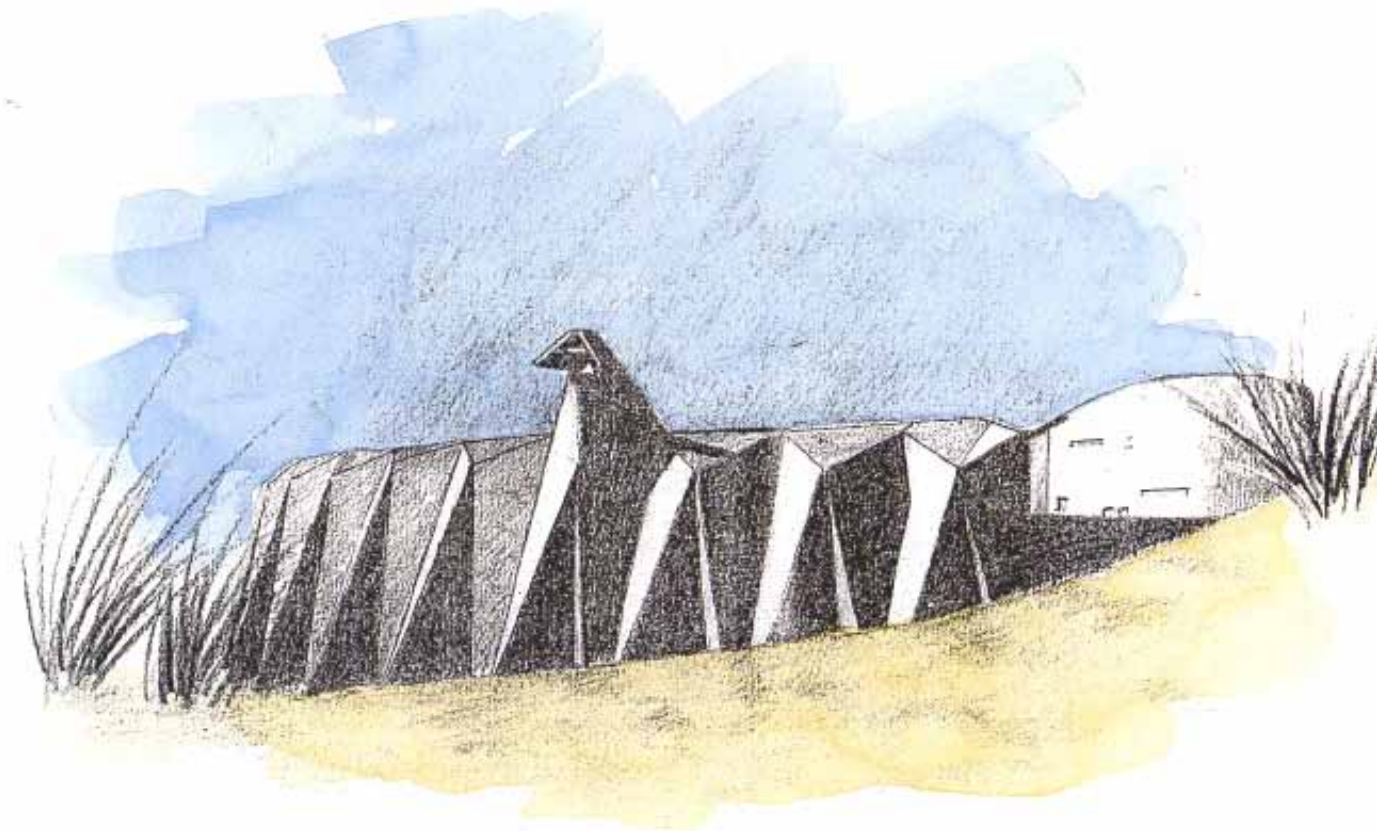
*«Le Point Zéro fut un des tous premiers équipements édifiés sur la plage, le dos à la dune qui donna son nom à La Grande Motte. La loi mathématique de son tracé, déduit d'une suite de paraboles tangentes, remplit l'espace... C'est ici que s'arrête l'agitation toute proche de la ville.»\**



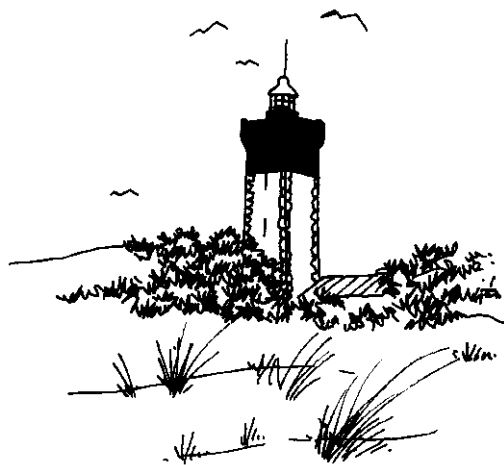
Une parabole est une ligne courbe dont chacun des points est situé à une égale distance d'un point fixe (foyer) et d'une droite fixe (directrice), dont les branches se prolongent à l'infini.

Le dos du Point Zéro est un voile de béton brut de décoffrage.

Les dunes ont été reconstruites par le sculpteur Joséphine Chevry, le mur sur la terrasse sculpté par Michelle Gouard.



L'avenue de l'Europe pointe sa perspective droite sur le phare de l'Espiguette que l'on voit clignoter, la nuit, dans son axe.



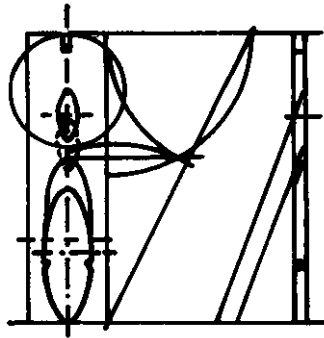
*«La pointe de l'Espiguette, cette dernière terre inachevée qui se noie dans la mer, dessinait vers le sud-est la courbe gracieuse de la baie d'Aigues-Mortes. La nuit, on pouvait voir le phare de l'Espiguette adresser aux ombres silencieuses de La Grande Motte les clins d'oeil rassurants de ses scintillements.»\**



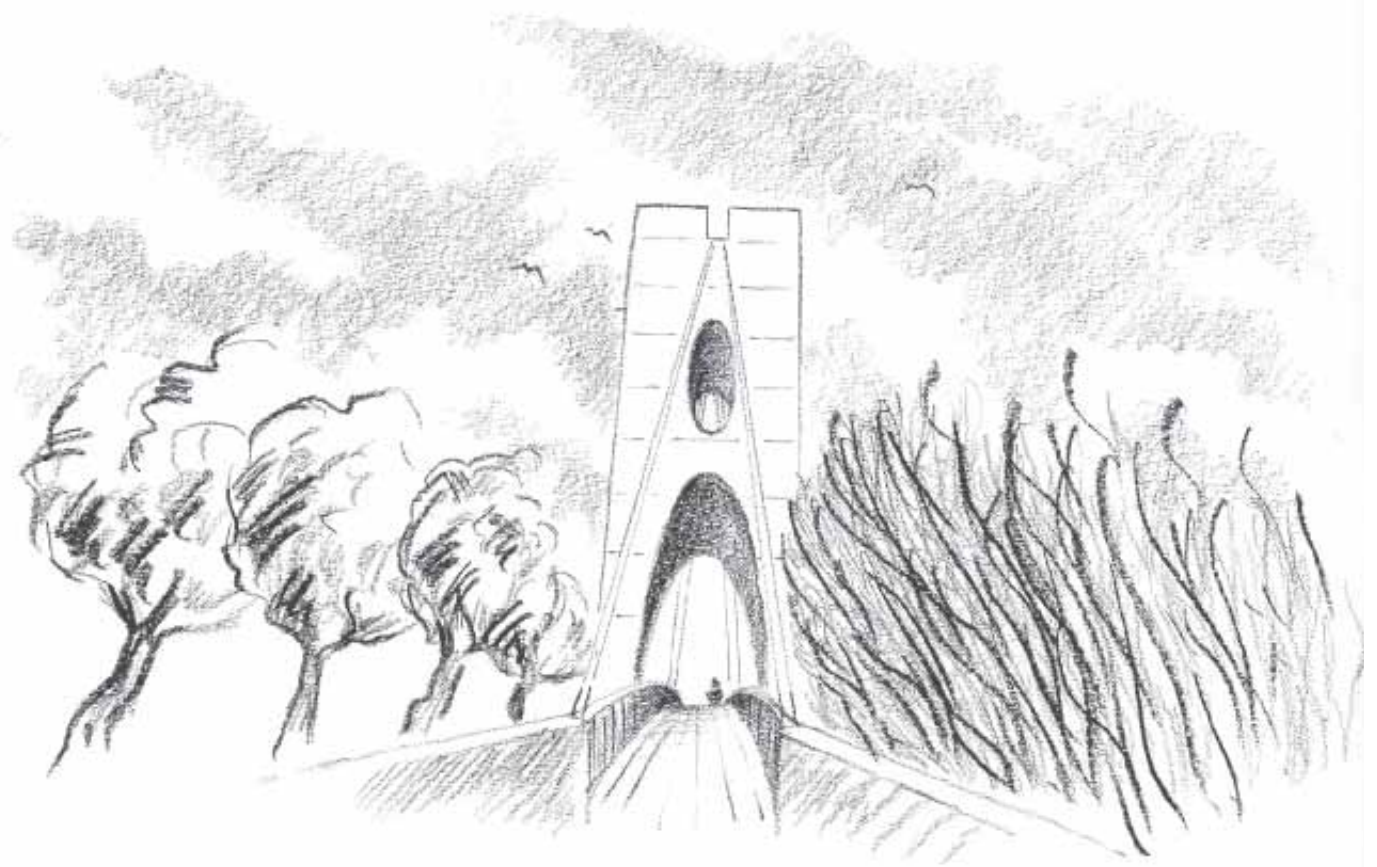
Par ce dialogue avec le lieu, l'architecte a voulu ancrer la ville sur le site et l'amarrer au passé.

La présence du soleil dans le Languedoc-Roussillon est célébrée par la passerelle de la Saint-Jean, première de la ville : le pylône de celle-ci est percé d'une ellipse ; le 21 juin, au solstice d'été, le soleil passant par cette ellipse, dessine un cercle parfait sur le tablier de la passerelle. La Grande Motte devient ainsi la fille légitime de l'été.

«C'est en dialoguant avec le lieu même de son destin que j'ai tenté de pallier au dénuement spirituel d'une ville neuve assise ex abrupto sur la mer et qui, par conséquent, n'apporte pas encore à ses occupants l'offrande d'une histoire.» \*

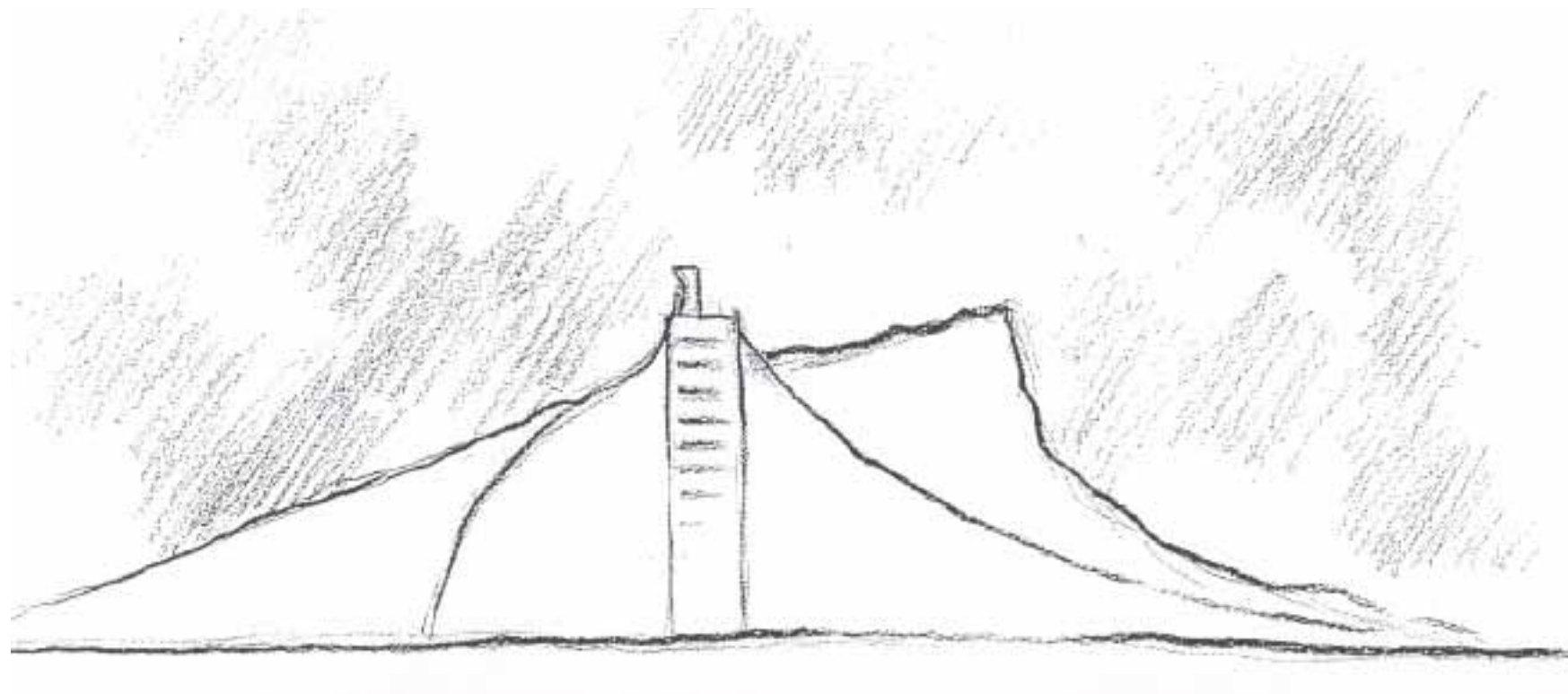


« J'ai dressé le grand pylône à l'entrée de la ville comme une porte, et je l'ai réglé sur l'horloge du ciel. Tous les ans, le jour de la Saint-Jean et du solstice d'été, il livre la ville au soleil dans la chaleur opulente de midi, quand l'astre est au plus haut de sa vigueur. Ses rayons pénètrent l'ouverture elliptique qui est percée au faite de l'ouvrage, et en projette l'image sur le tablier du pont dans la forme parfaite du cercle.» \*



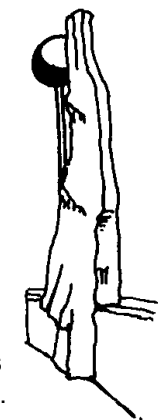
Les solstices sont les deux époques de l'année où le soleil atteint son plus grand éloignement angulaire du plan de l'équateur ; le solstice d'hiver, 21 ou 22 décembre, est le jour le plus court de l'année ; le solstice d'été, 21 ou 22 juin, est le jour le plus long de l'année. La Saint-Jean est le 21 juin, d'où le nom de la passerelle. Le tablier d'un pont est sa partie horizontale, sur laquelle on circule.

La grande pyramide, visible de loin, est un signal pour les navigateurs égarés. Sa silhouette imposante a le dessin inverse de celui du Pic Saint-Loup, contrefort des Cévennes, qui se détache au loin.



Les pyramides courbes de la Grande Motte du Couchant et les pyramides dressées de la Grande Motte du Levant, organisent l'espace dans une relation de «yin» et de «yang», qui installe la nouvelle ville dans les mythes anciens de la vie universelle. Principe fondamental de la philosophie taoïste chinoise, le yin correspond à la notion d'activité, tandis que le yang représente la notion de passivité. Les pyramides aux formes courbes et douces sont plutôt féminines, les pyramides dressées plutôt masculines.

Les 2 passerelles aux extrémités de la ville ont été traitées comme des portes de la ville et la protègent ...



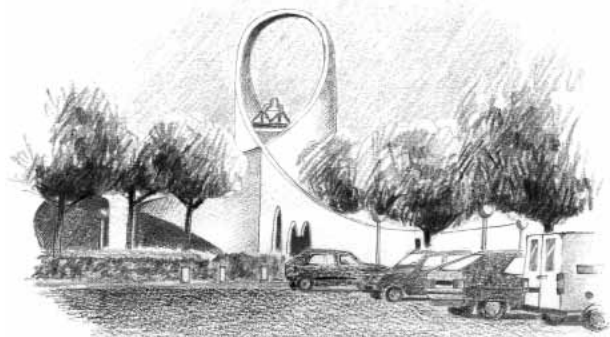
Lampadophore :  
gardien de la ville

Par ce dialogue avec le lieu, l'architecte a voulu ancrer la ville sur le site et l'amarrer au passé.

*«C'est en dialoguant avec le lieu même de son destin que j'ai tenté de pallier au dénuement spirituel d'une ville neuve assise ex abrupto sur la mer et qui, par conséquent, n'apporte pas encore à ses occupants l'offrande d'une histoire.» \**

## Les équipements

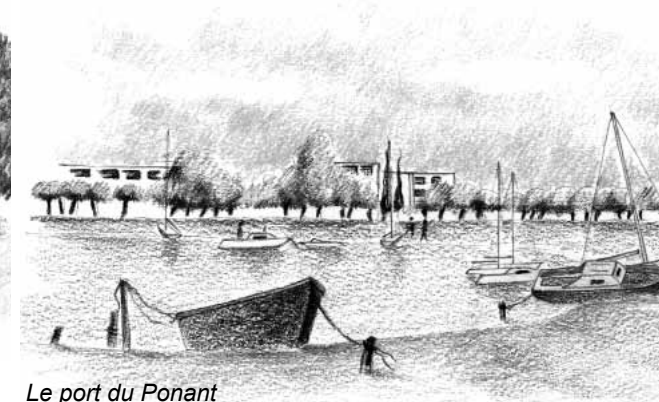
Les équipements publics de loisirs, culturels, culturels, et administratifs sont localisés en fonction de leur nature. Les équipements sont situés tantôt au centre de la ville comme la mairie, l'église, la salle polyvalente, le théâtre en plein air, le palais des congrès, tantôt au contact des zones de nature, à la périphérie, comme les plaines de jeux, le golf ou le Point Zéro.



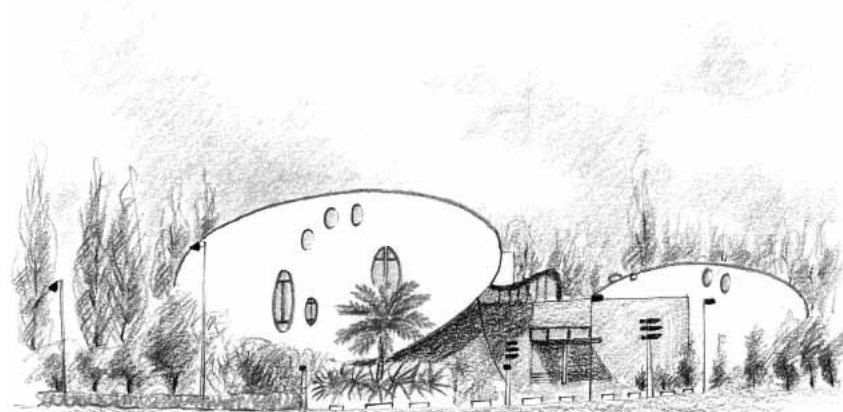
*L'église*



*Le centre d'aviron*



*Le port du Ponant*



*Le palais des congrès*



*La mairie*

**Jean Balladur a dessiné un mobilier urbain spécifique. Des œuvres d'artistes, fontaines et sculptures, agrémentent la ville. Les lampadaires de la place de la mairie, les postes de transformation, les guichets du théâtre en plein air, les feux de signalisation ont été créés pour elle, afin qu'elle garde son caractère jusque dans les moindres détails. Trois sculpteurs ont travaillé avec l'architecte : Michelle Goalard, Joséphine Chevre, Albert Marchais.**

*« La courtoisie d'une ville et son honnêteté, se jugent sur le bon goût et les justes dispositions de ses meubles et de son décor. Il ne suffit pas que les voitures y circulent sans dommage et que les piétons y marchent sans gêne. Il faut encore que le regard des uns et des autres ne soit pas blessé par des pancartes sales et vulgaires, par une publicité tapageuse, par le sans-gêne des services publics qui départent les lieux avec des postes de transformation abominables, des ponts sans grâce, et un fouillis repoussant de panneaux de signalisation. Les habitants d'une ville nouvelle doivent trouver autant d'agrément à vivre dans les lieux publics que dans leur salon. Ils doivent y apprendre la civilité. L'aménageur doit y veiller avec soin.*

*Il lui appartient de placer les bancs confortables qui délassent le promeneur de sa fatigue,*

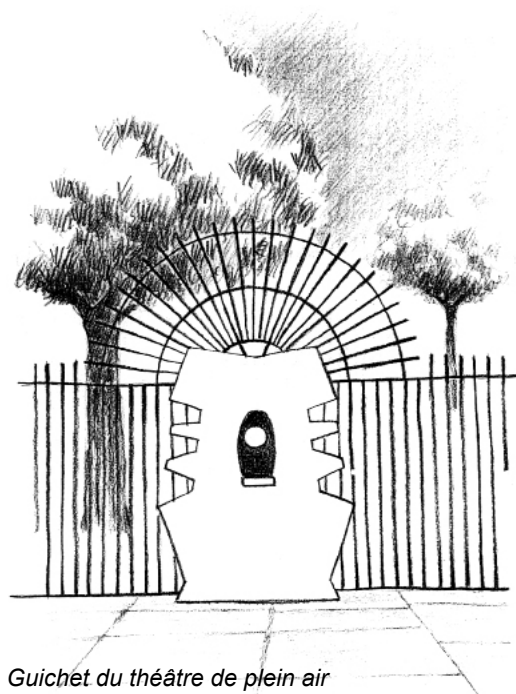
*lui apportent la fraîcheur d'un ombrage ou le spectacle des hommes et de la nature. L'handicapé physique doit, sans peine, flâner au long des vitrines...*

*... Les jeux des enfants et des adultes doivent donner à la ville une occasion de vie joyeuse et non de trouble insupportable. La ville est un bien commun.*

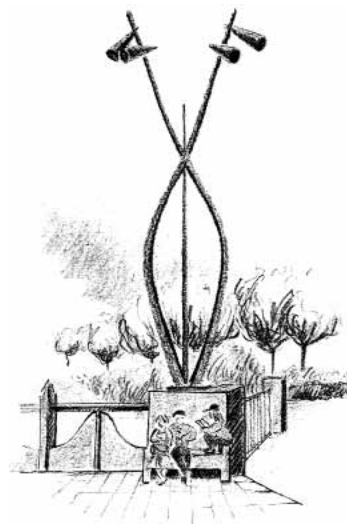
*Quelle serait la valeur humaine de ce bien si l'art en était absent ?*

*Certes, il y faut des fontaines et des bassins qui rafraîchissent les places brûlées par le soleil.*

*Mais il y faut, surtout, la présence troublante de la sculpture et de la peinture qui fouillent le coeur, et portent témoignage du destin confus de la société même qui les interroge.»\**



Guichet du théâtre de plein air

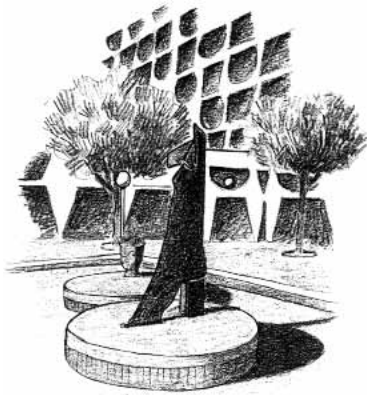


Lampadaire place de la mairie

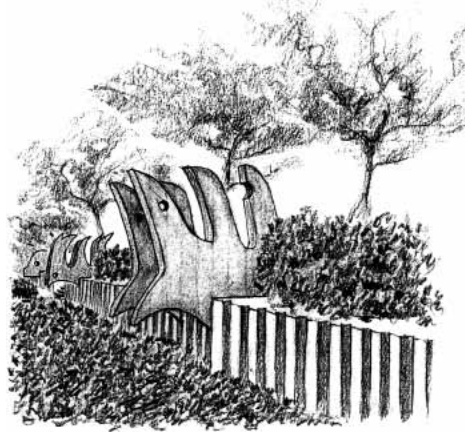


Poste de transformation

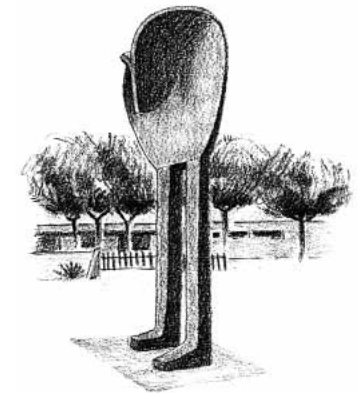




La dame de la Motte



Sculptures quai Navigarde



Sculpture dans le village de vacances

Sculptures d'Albert Marchais  
albertmarchais.com

*d'architecture, on le voit, joue,  
à la Grande Motte son rôle naturel  
d'organisation et de protection pratique de  
la vie de ses habitants, tout en leur  
apportant le système surrichissant des  
formes contemporaines du béton, associées  
à une symbolique qui parle à leur  
âme autant qu'à leur cœur.*

*La vie n'est pas une affaire de raisons.  
Pourquoi, diable, une ville le serait-elle ?*

## Les grandes étapes de la vie de la cité

**Pendant l'été 1968**, les premiers acquéreurs séjournent dans leurs appartements.

Le camping "Lous pibols" affiche complet. Seules quatre pyramides se dressent sur le site.

**En janvier 1969**, la brigade de la gendarmerie s'installe au Point Zéro. Pendant la saison, une trentaine de boutiques sont ouvertes au centre de la station. La Grande Motte est gérée par la ville de Mauguio. Des désaccords apparaissent entre les habitants et les responsables de Mauguio.

**A la rentrée scolaire 1969-1970**, il n'y a pas d'établissement scolaire pour accueillir les 70 enfants de la station qui compte 700 habitants : une école provisoire est créée au Point Zéro.

**En avril 1970**, l'office du tourisme est créé. Le premier hôtel est construit : le Frantel.

**En 1971**, les installations sportives se développent, les sports nautiques s'imposent (1 100 habitants).

**En 1972**, La Grande Motte se dote d'un bureau de poste fixe, la salle polyvalente est inaugurée.

Les habitants de la station donnent 95 % de votes favorables à la séparation de celle-ci de la commune de Mauguio.

**En 1973**, construction de la grande pyramide.

**En juillet 1973**, 20 000 touristes viennent en vacances.

**Le 1er octobre 1974**, un arrêté préfectoral érige La Grande Motte en commune nouvelle. René Couveinhes est élu maire.

Un an après, un référendum est proposé aux habitants afin qu'ils choisissent le nom qu'ils veulent se donner. Ils préfèrent Grands Mottois à Maxi Mot-tains ou Magni Mottéens (2 000 habitants).

**En 1975**, débute la construction de l'église Saint-Augustin.

**En 1976**, le port est très animé. La capitainerie offre les services maritimes traditionnels mais aussi un certain confort aux plaisanciers (salon d'accueil, douches, bar, téléphones...)

**En 1976**, le groupe scolaire de 14 classes accueille 240 enfants.

**En 1977**, une piscine de type bassin d'apprentissage est installée pour les enfants des écoles. René Couveinhes est réélu.

**Toussaint 1977**. Quelques Grands Mottois reposent dans le cimetière communal.

**En 1978**, le court central de tennis dit "Roland Garros" est achevé. Deux postes de secours sont mis en service pour la surveillance des plages.

**En 1979**, le quartier de La Grande Motte du Couchant se construit. Le Forum ouvre 2 salles de cinéma.

**En 1980**, le ministre de l'Environnement, Michel d'Ornano, donne son accord pour réaliser le golf public sur le terrain de la haute plage. Le terrain de football entre en service.

**En 1982**, la mairie est achevée. L'école de voile est mise en chantier. 3 courts couverts de tennis sont mis en oeuvre.

**En janvier 1983**, le palais des congrès accueille les premiers congressistes; il peut accueillir 800 personnes. Une annexe du CES de Lunel est installée dans des locaux provisoires.

**En novembre 1984**, création d'un lotissement au golf de Haute-Plage, pour recevoir 250 villas destinées à l'habitat permanent. Un centre d'aviron est créé sur l'étang du Ponant. (4 000 habitants).

**En 1985**, construction de H.L.M. comprenant 54 logements et 782 m<sup>2</sup> de locaux destinés à un usage municipal (bibliothèque, halte-garderie, A.N.P.E., médecine du travail). Des H.L.M. avaient déjà été construits en 1972 et 1979.

**En 1986**, le golf d'eau est inauguré. L'architecte est Robert Trent Jones.

**Printemps 1988** : ouverture de l'institut de thalassothérapie et de son hôtel : le Grand Motel.

**En 1988**, construction du Collège Philippe Lamour.

**En 1992-93**, édification d'un des plus récents équipements : un centre aquatique.

**La Grande Motte est devenue une vraie ville, avec une population permanente de 5 000 habitants vivant toute l'année par son commerce, ses loisirs, ses activités culturelles.**

**Afin d'encourager la venue de nouveaux résidents permanents, la mairie va réaliser de nouveaux logements, développer les structures d'accueil pour les jeunes enfants, tout en continuant à accueillir des touristes toujours plus nombreux.**

*Une ville est née*

## Lexique

**adonis** (n.m.) : jeune homme d'une grande beauté.

**amer** (n.m.) : objet fixe et visible servant de point de repère sur une côte.

**aztèque** (adj.) : qui a rapport aux Aztèques, ancien peuple du Mexique.

**conque** (n.f.) : grande coquille concave (bivalves) conque marine. Vénus portée par une conque.

**conque de Vénus** : mollusque à coquille arrondie dont les valves épaisses présentent des stries rayonnantes et des stries concentriques.

**drague** (n.f.) : machine servant à enlever du fond de l'eau du sable, du gravier, de la vase.

**en bonnet d'évêque** : en forme de mitre.

**embrun** (n.m.) surtout au pluriel : poussière de gouttelettes formée par les vagues qui se brisent, et emportée par le vent.

**épure** (n.f.) : dessin au trait qui donne l'élévation, le plan et le profil d'une figure.

**expropriation** (n.f.) : action de déposséder légalement quelqu'un de la propriété d'un bien.

**droit de préemption** : priorité dont jouit un acheteur, soit par la loi, soit par accord entre les parties.

**grau** (n.m.) : dans le midi de la France, chenal par lequel un cours d'eau, un étang débouche dans la mer.

**humanisme** (n.m.) : toute théorie ou doctrine qui prend pour fin la personne humaine et son épanouissement.

**lagune** (n.m.) : étendue d'eau de mer, comprise entre la terre ferme et un cordon littoral (lido) généralement percé de passes (graus).

**lido** (n.m.) : lagune derrière un cordon littoral ; le cordon littoral

**mitre** (n.f.) : haute coiffure triangulaire de cérémonie porté par les prélats et, notamment, par les évêques. Par analogie de forme : mollusque gastéropode des mers tropicales à coquille longue et pointue.

**modénature** (n.f.) : profil des moulures.

**oyat** (n.m.) : graminée employée à fixer les sables des dunes.

**paludéen, éenne** (adj.) : de la nature du marais, propre aux marais, aux terrains marécageux.

**parabole** (n.f.) : ligne courbe dont chacun des points est situé à égale distance d'un point fixe (foyer) et d'une droite fixe (directrice).

**parti d'architecture** : solution retenue entre plusieurs par l'architecte, traduisant au mieux le programme.

**pittospore** (n.m.) : arbuste des régions tropicales à feuilles odorantes.

**plan masse** : plan donnant la position des bâtiments.

**ponant** (n.m.) : couchant, opposé à levant.

**prescription** (n.f.) : ordre expressément formulé, avec toutes les précisions utiles.

**pyramide** (n.f.) : polyèdre qui a pour base un polygone quelconque et pour faces latérales des triangles possédant un sommet commun.

**pyramide quadrangulaire** : dont la base est un quadrilatère.

**pyramide régulière** : dont la base est un polygone régulier et dont la hauteur (dite axe dans ce cas) passe par le centre de la base.

**Quetzalcoatl** : (“serpent oiseau”) : divinité précolombienne du Mexique, successivement vénérée par les Indiens de Téotihuacan, les Toltèques et les Aztèques. Roi prêtre de Tula, Dieu civilisateur, il était représenté tantôt comme un vieillard masqué, tantôt comme un serpent à plumes.

**refend** (de) : mur de refend : mur porteur formant séparation dans l'intérieur d'un bâtiment.

**règlement national d'urbanisme** : règles générales applicables en matière d'utilisation du sol notamment en ce qui concerne l'implantation et l'architecture des constructions.

**salicorne** (n.f.) : plante herbacée qui croît dans les terrains salés.

**solstice** (n.m) : chacune des 2 époques où le soleil atteint son plus grand éloignement angulaire du plan de l'équateur ; solstice d'hiver : 21 ou 22 décembre, jour le plus court de l'année ; solstice d'été : 21 ou 22 juin, jour le plus long de l'année.

**tamaris** (n.m.) : arbrisseau originaire d'Orient, à petites feuilles en écailles et petites fleurs roses en épi, très décoratif, qui croît dans les sables du littoral (appelé aussi tamarin).

**Téotihuacan** : site archéologique du Mexique, à 68 km de Mexico ; vaste ensemble comportant une construction quadrangulaire (“la citadelle”) contenant le temple de Quetzalcoatl. La voie principale (“voie des morts”) conduit à la grande pyramide du soleil puis à la pyramide de la lune ; l'architecture, grandiose, évoque symboliquement la majesté immobile et l'élévation graduelle (plates-formes pyramidales).

**tracé régulateur** (n.m.) : ensemble de lignes qui règlent le plan d'un ouvrage à exécuter.

**unité** (n.f.) : chose qui a de l'unité, dont les éléments sont liés, cohérents.

**Z.A.D.** : zone d'aménagement différé : zone dont l'aménagement est prévu pour une époque ultérieure.

#### **Conception, réalisation :**

C.A.U.E. de l'Hérault

*Odile Texier-Besème, Frédéric Hébraud*

#### **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Hérault**

19, rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700

caueherault@caue34.fr